

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Roseline Georges		Date d'inspection Le 27 mars 2026	
Nom de l'établissement La garderie du petit nid douillet		Numéro de permis 2024037	
Adresse 26 rue Du Moulin Verret NB E3V 4M8		Numéro de téléphone (506) 253-3566	
Type de permis Garderie éducative en milieu familial	Nombre maximal d'enfants 6	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE	
Personnel SGE Pascale Dumont-Levesque	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
30(3) L'exploitant entretient l'aire de jeu intérieure de l'établissement agréé de telle sorte à assurer la sécurité des enfants.	30(3)	30 mars 2026	
Commentaires: L'aire de jeu intérieure doit être exempte de papiers de nourriture au sol (ex. : emballage de « patte d'ours » ou autres) ainsi que de jouets brisés (ex. : assiette de plastique endommagée, 2 morceaux sur 4 ont été trouvés). La majorité des articles a été ramassée lors de ma présence. Toutefois, une photo devra m'être envoyée d'ici lundi afin de démontrer que la salle de jeu et le salon ont été entièrement débarrassés des emballages de nourriture et des jouets brisés dans l'espace réservé aux enfants.			
39(2) L'établissement agréé est pourvu d'un espace distinct et sous clé qui est hors de la portée des enfants pour ranger : b) les médicaments.	39(2)(b)	27 mars 2026	27 mars 2026
Commentaires: La lacune est maintenant conforme. Les médicaments étaient hors de portée des enfants, mais n'étaient pas sous clé. Ils ont été placés sous clé au moment de ma visite.			

Commentaires généraux

Lors de ma visite non planifiée en avant-midi, j'ai constaté que le ratio était conforme pour une garderie éducative en milieu familial. Un enfant d'âge scolaire était présent. L'exploitante m'a informée qu'elle avait complété la formation en ligne de 90 heures et qu'elle est présentement en attente de son certificat. J'ai observé la collation fournie par les parents pour l'un des enfants d'âge scolaire, de la préparation du dîner (macaroni au fromage), du lavage des mains et du dîner. L'enfant d'âge scolaire consomme la nourriture apportée par ses parents. L'enfant en bas âge mange dans la chaise haute, tandis que les quatre autres enfants prennent leur repas à la table, qui comporte quatre chaises. De plus, la mise à jour des frais sur le portail ainsi que le virement électronique pour le renouvellement ont été complétés lors de ma visite.

original signé par

Pascale Dumont-Levesque

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 27 mars 2026

Date

original signé par

Roseline Georges

Le 27 mars 2026

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"